



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 janvier 2023

# LE CEREMA RENFORCE SA PRESENCE AUPRES DES TERRITOIRES ULTRA-MARINS : CREATION DE LA DIRECTION TERRITORIALE OUTRE-MER

A compter du 1er janvier 2023, la délégation Outre-mer du Cerema devient une direction territoriale à part entière. Localisée à Mayotte, à La Réunion et en Guyane, cette direction renforce la présence de l'établissement dans les territoires ultra-marins et sa volonté d'accompagner ces territoires dans leurs transitions. Elle devient la porte d'entrée pour toute l'expertise du Cerema dans les territoires ultra-marins.

## Une expertise dédiée aux territoires ultra-marins

Dans la continuité des actions menées suite au passage de la tempête Fiona en Guadeloupe, ou encore de l'installation d'un pont de secours à Dzoumogné à Mayotte , le Cerema s'investit particulièrement auprès des collectivités ultra-marines pour les accompagner dans leur projet d'adaptation au changement climatique dans les différents domaines transversaux qui relèvent de sa compétence allant de l'aménagement des territoires au littoral en passant par l'environnement, le bâtiment, la mobilité et les infrastructures.

Découvrez les projets menés par la direction territoriale Outre-mer du Cerema : https://www.cerema.fr/fr/cerema/directions/delegation-outre-mer/nos-projets-referents

Au plus proche des territoires, grâce à cette nouvelle direction territoriale, le Cerema bénéficie d'une connaissance historique des problématiques, enjeux et contextes locaux en Outre-mer.



## Un nouveau statut pour le Cerema : 1er établissement public partagé entre l'État et les collectivités

Votée le 21 février 2022, la loi dite « 3DS » prévoit, un changement de statut du Cerema. Cette évolution fait du Cerema le premier établissement public à pilotage partagé, par l'État et par les collectivités territoriales. L'objet de cette réforme est de renforcer le positionnement des collectivités territoriales dans la gouvernance du Cerema et les relations que celui-ci entretient avec elles.

Ainsi, les collectivités ont la possibilité, en adhérant au Cerema, d'intégrer la gouvernance de l'établissement, de disposer d'une relation privilégiée avec notre réseau d'experts et d'accéder aux prestations du Cerema par simple voie conventionnelle (quasi-régie).

### Séverine Bès de Berc, à la tête de la direction territoriale Outre-mer

Avant d'être nommée directrice territoriale Outre-mer, Séverine Bès de Berc a intégré le Cerema en 2019 à la Direction des Programmes comme directrice déléguée risques, réduction des nuisances, énergie-climat et a préfiguré la délégation à l'Outre-mer.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en géologie de l'IGAL (Lassalle-Beauvais), elle a ensuite réalisé un doctorat en géologie/géomorphologie en Equateur avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Elle a ensuite intégré le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) où elle s'est spécialisée dans les risques naturels en poste en Guadeloupe (2003 à 2006), puis au centre scientifique et technique (2007 à 2011). Elle a été nommée directrice du BRGM Océan Indien en 2011.





Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires pas l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

### **CONTACT PRESSE**

Cerema Elisa CONREUX

Chargée de communication institutionnelle elisa.conreux@cerema.fr - 06 98 99 97 59